

Le Pays de La Meije

Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples

La Grave et Villar D'Arène

COMPTE RENDU CONSEIL SYNDICAL DU 15 SEPTEMBRE 2020

Présents : Olivier FONS, David LE GUEN, Stéphane FERRIER, Philippe SIONNET, Michel GONNET, Valérie BUCH, Elodie LEFEBVRE

Secrétaire de séance : Stéphane FERRIER

OPÉRATION DE RÉVISION D'UNE DAMEUSE

Vu la compétence du SIVOM « gestion du domaine de ski de fond », la Région SUD-PACA soutient au travers du Contrat de Station de Demain, l'investissement des stations de ski alpin et nordique.

Lors du Comité de Pilotage (COPI) du 2 septembre 2020 piloté par la Communauté de Communes du Briançonnais, a été actée la proposition d'investissement du SIVOM La Grave – Villar d'Arène dans la remise à niveau de sa dameuse.

Après avoir étudié le dossier, le Conseil Syndical :

- Donne son accord sur le projet

- Vote l'investissement projeté

Vote le plan de financement prévisionnel de l'investissement

- Inscrit le projet à la section d'investissement du budget

- Donne mandat à M. Olivier FONS, Président du SIVOM, pour instruire le dossier et entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'aboutissement du projet

PERISCOLAIRE

Monsieur Le Président rappelle aux membres du conseil Syndical, la mise en place d'un service périscolaire depuis la rentrée scolaire.

Il propose quelques modifications et assouplissements par rapport au premier règlement :

- Un temps d'accueil de 2h le soir au lieu de 1h30

- Inscription de dernière minute la veille avant 18h00 au prix de 3€50/heure

Les membres du conseil donnent leur accord.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (R.G.P.D.)

Le RGPD encadre le traitement des données personnelles sur le territoire de l'union européenne. Ce nouveau règlement européen s'inscrit dans la continuité de la Loi française Informatique et Libertés de 1978 et renforce le contrôle par les citoyens de l'utilisation qui peut être faite des données les concernant.

Le centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale propose aux communes et établissements publics d'adhérer au service de « délégué à la protection des données mutualisé ».

Monsieur le Président du SIVOM, demande au Conseil Syndical de se prononcer sur la proposition.

Les membres du Conseil donnent un accord de principe.

La délibération sera prise au prochain Conseil après une étude approfondie de la proposition.

AFFAIRES DIVERSES

- Etude en cours pour modifier le circuit et les rotations de la navette hivernale (en attente de devis).